

## **TRIBUNE de Michel CHASSIER**

Orléans, le 11/03/2019

### **Conseil Régional : Motus et Bouche Cousue ?**

La Commission permanente du Conseil régional se réunit tous les mois pour délibérer sur les affaires que lui a déléguées le conseil. En pratique elle peut délibérer sur tous les sujets, hormis le vote du budget et compte administratif.

C'est dire son importance, puisqu'elle vote à chaque fois plusieurs dizaines de millions d'euros de dépenses : transport, lycées, aménagement du territoire, développement économique, agriculture, formation professionnelle, subventions diverses...

Mais la Commission permanente se réunit à huis clos, c'est-à-dire que le public comme la presse ne sont pas admis. Notre groupe Rassemblement National y est représenté par 5 élus sur 25. Les seuls qui refusent d'y voir une chambre d'enregistrement. C'est pourquoi ils interviennent régulièrement pour expliquer leur position, surtout lorsqu'ils ne sont pas d'accord ou que leurs avis sont caricaturés.

C'était le cas lors de la dernière commission le 8 mars, où ils ont pris la parole pour critiquer un certain nombre de subventions pour des actions contestables.

Après [Mathilde Paris qui a rappelé les menaces qui pèsent sur les droits des femmes](#), c'est Michel Chassier qui est intervenu sur plusieurs dossiers, dont l'un avait trait à [une subvention de 50 000 € pour les Assises du journalisme](#).

Les explications de vote de l'élu RN n'ont pas eu l'heur de plaire à Harold Huwart qui a déclaré en substance qu'il n'était pas utile d'intervenir dans la mesure où le débat se tenait à huis clos. Ajoutant également que nos arguments sortaient du cadre du débat, alors qu'il s'agissait bien de pointer certaines dérives de cette manifestation, justifiant notre refus.

Alors que Michel Chassier demandait à répondre, c'est l'écologiste Gérard Nicaud qui s'indigne « *cela fait 25 minutes que vous avez la parole, ça suffit, il faut avancer* » qui pourtant, ne dispose pas de voix délibérative.

Autrement dit, la réunion se tient à huis clos et il est recommandé de se taire. Ce qu'à fait une fois encore le président du groupe UDC, Guillaume Peltier, qui n'a pas dit un mot de la séance.

Mais le groupe Rassemblement National n'accepte pas cette conception de la démocratie, de la part d'adversaires politiques qui ne cessent de se réclamer de la « démocratie permanente ».

Séance après séance, les élus RN continueront à exercer leur mandat, en respectant les électeurs qui leur ont confié pour les représenter [comme le procès-verbal qui est publié sur le site de la Région peut en attester](#).